



## BORDEREAU D'ENVOI



Syndicat Intercommunal d'Énergies  
de Maine-et-Loire  
9 route de la Confluence  
ZAC de Beuzon  
49000 ÉCOUFLANT

**Commune de VALLONS-DE-L'ERDRE**

✉ Mairie - 18, avenue Charles-Henri de COSSÉ BRISSAC - SAINT-MARS-LA-JAILLE  
44540 VALLONS-DE-L'ERDRE

☎ 02 85 29 33 00

Courriel : [secretariat@vallonsdelerdre.fr](mailto:secretariat@vallonsdelerdre.fr)

**OBJET : retrait de la commune historique de FREIGNÉ**

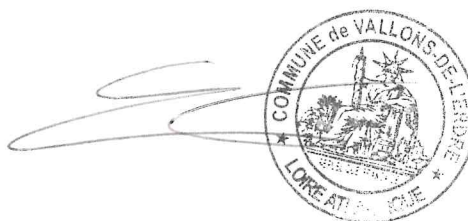
Vous trouverez ci-joint la délibération n°231/2018 en date du 17 juillet courant portant retrait de votre syndicat de la commune historique de FREIGNÉ à compter du 31 décembre 2018.

Vous en souhaitant bonne réception,

Cordialement

À VALLONS-DE-L'ERDRE, le 25 juillet 2018

Émilie METTIER,  
Secrétaire de direction



**DÉLIBÉRATION**  
**COMMUNE DE VALLONS-DE-L'ERDRE**  
**(LOIRE ATLANTIQUE)**

**SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 JUILLET 2018**

L'an deux mille dix-huit, le dix-sept juillet à vingt heures, le conseil municipal de la commune de VALLONS-DE-L'ERDRE, dûment convoqué le onze juillet deux mille dix-huit, s'est réuni à l'espace culturel Paul GUIMARD à SAINT-MARS-LA-JAILLE, commune déléguée de VALLONS-DE-L'ERDRE, sous la présidence de Monsieur Jean-Yves PLOTEAU, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 78

**PRÉSENTS** : Monsieur Jean-Yves PLOTEAU, Madame Sophie GILLOT, Monsieur Michel GASNIER, Monsieur Alain RAYMOND, Monsieur Lucien TALOURD, Monsieur Régis OLIVE, Madame Gaëlle TERRIEN, Madame Jacqueline PETITEAU, Madame Valérie VÉRON, Madame Chantal POTIRON, Madame Mariette HAREL, Monsieur Frédéric DUBOIS, Monsieur David ÉVAIN, Monsieur Thierry VANDAELE, Madame Géraldine AILLERIE, Monsieur Pascal BELLEIL, Madame Cécile BERNARD, Monsieur André BLANCHET, Monsieur Franck COUTY, Madame Sonia ESNAULT, Monsieur Yannick FOUCHER, Monsieur Patrick GASNIER, Madame Nathalie GATINEAU, Monsieur Maxime GAUTIER, Monsieur Moïse GROSBOIS, Madame Léa GUILLET, Madame Catherine HAMON, Madame Delphine HAMON, Madame Marietta HANCE, Madame Danièle JUSTEAU, Madame Marylène JUVIN, Monsieur Jean-Michel LARDEUX, Monsieur Luc LÉPICIER, Madame Nadia LERAY, Monsieur Loïc MARCHESSEAU, Madame Jocelyne PAGEAU, Madame Magali PETITRENAUD, Monsieur Hubert PLOTEAU, Madame Marie-Thérèse POILÉVRE, Monsieur Laurent SALVAN, Monsieur Stéphane TRÉBOUVIL, Monsieur Mickaël VALLÉE

**EXCUSÉS** : Madame Émilie LEROUX, Madame Sylviane LEROUX ayant donné pouvoir à Madame Danièle JUSTEAU, Madame Armandine BACOU, Monsieur Olivier BÉZIE ayant donné pouvoir à Monsieur Lucien TALOURD, Monsieur Guy BLAIZE, Madame Marie-Laure COQUEREAU ayant donné pouvoir à Monsieur Franck COUTY, Monsieur Jean-Philippe FORMET ayant donné pouvoir à Monsieur Luc LÉPICIER, Madame Marylène GOIZET ayant donné pouvoir à Madame Nadia LERAY, Madame Marie-Emmanuelle GUÉRIN, Monsieur Frank GUILLAUMEUX ayant donné pouvoir à Monsieur Mickaël VALLÉE, Madame Christiane GUILLOTIN, Madame Valérie HAREL, Madame Caroline JEMET, Monsieur Nicolas LEDUC, Madame Monique MICHEL ayant donné pouvoir à Madame Jocelyne PAGEAU, Madame Laëtitia NYS, Madame Isabelle TRÉVISAN ayant donné pouvoir à Madame Valérie VÉRON, Monsieur Tony VAY ayant donné pouvoir à Monsieur Loïc MARCHESSEAU

**ABSENTS** : Monsieur Nicolas BABIN, Monsieur Vincent BELLEIL, Monsieur Luc DALAINE, Monsieur Joseph GOURDON, Madame Nathalie GRAPIGNON, Monsieur Frédéric GRILLOT, Monsieur Jean-Marc HAMARD, Monsieur Ronan MEUDEC, Madame Manuella MOINARDEAU, Monsieur Arnaud OLIVE, Monsieur Mâlo PARIS, Monsieur Sébastien PAVAGEAU, Monsieur Jean-Guy PELÉ, Madame Nathalie RAVON, Madame Patricia SOUPAULT, Monsieur Laurent TERTRIN, Monsieur David THOMELIN, Monsieur Daniel THOMY

Nombre de conseillers

En exercice ..... 78

Présents ..... 42

Votants ..... 51

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE** : Madame Nathalie GATINEAU

DCM n°231/2018 - T220 - 9.1.5 - RAA

Retrait du Syndicat Intercommunal d'Énergies de Maine-et-Loire (SIEMI) de la commune déléguée de FREIGNÉ au 31 décembre 2018 - adhésion au Syndicat Départemental d'Énergie de Loire-Atlantique (SYDELA) de la commune de VALLONS-DE-L'ERDRE au 1<sup>er</sup> janvier 2019

Rapporteur : Monsieur le Maire

*Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.5211-18, L.5211-19, L.5212-16 et L.5711-1 ;*

*Vu le décret n°2017-1757 en date du 26 décembre 2017 portant modification des limites territoriales de cantons, d'arrondissements et de départements dans la Loire-Atlantique et le Maine-et-Loire, rattachant la commune de FREIGNÉ au département de la Loire-Atlantique à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018 ;*

*Vu l'arrêté préfectoral en date du 29 décembre 2017 portant création de la commune nouvelle VALLONS-DE-L'ERDRE constituée des communes historiques de BONNOEUVRE, FREIGNÉ, MAUMUSSON, SAINT-MARS-LA-JAILLE, SAINT-SULPICE-DES-LANDES et VRITZ au 1<sup>er</sup> janvier 2018 ;*

*Considérant que, à ce jour, les communes déléguées de BONNOEUVRE, MAUMUSSON, SAINT-MARS-LA-JAILLE, SAINT-SULPICE-DES-LANDES et VRITZ sont membres du Syndicat Départemental d'Énergie de Loire-Atlantique (SYDELA) tandis que la commune déléguée de FREIGNÉ est membre du Syndicat Intercommunal d'Énergies de Maine-et-Loire (SIEMML) ;*

*Considérant l'opportunité pour la commune nouvelle de VALLONS-DE-L'ERDRE de devenir membre du SYDELA pour l'intégralité de son territoire ;*

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :**

- **DEMANDE** le retrait du SIEMML de la commune déléguée de FREIGNÉ au 31 décembre 2018 ;
- **DEMANDE**, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019, l'adhésion de la commune de VALLONS-DE-L'ERDRE au SYDELA pour l'intégralité de son territoire, au titre de la compétence obligatoire « distribution d'électricité », ainsi que des compétences optionnelles « distribution publique de gaz », « éclairage public » et « infrastructures de charge pour véhicules électriques » ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à la mise en œuvre de la présente décision.

Décision d'afficher en mairie  
VALLONS-DE-L'ERDRE, le 20 juillet 2018

**Le Maire,**  
**Jean-Yves PLOTEAU**



Envoyé en préfecture le 23/07/2018  
Reçu en préfecture le 23/07/2018  
ID : 044-200078079-20180717-DCM231\_2018-DE